

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal N° 22/19

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	11
VOTES : Contre	0
Pour	11
Date de convocation :	21/06/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Véronique HAITCE, Maire.

Objet :



Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2031 : Frais d'études	32 000.00 €	
D 2031-202201 : Construction maison pour tous		32 000.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	32 000.00 €	32 000.00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Véronique HAITCE, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Goyrans, le 29/06/2022.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le Maire

